

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET
ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE
MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	2
État de l'évolution des actifs nets	3
État des revenus et dépenses	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires aux états financiers	6 - 10
Autres renseignements :	
Annexes A – Revenus	11
B – Administration générale	11
C – Communications	12
D – Assurance groupe	12

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

**Aux membres du conseil d'administration de
LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE
(F.É.É.C.U.M.)**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et l'état des revenus et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie, pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.) au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Boudreau Albert Savoie et Associés

Comptables professionnels agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
le 6 novembre 2015

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État de la situation financière

Au 31 mars

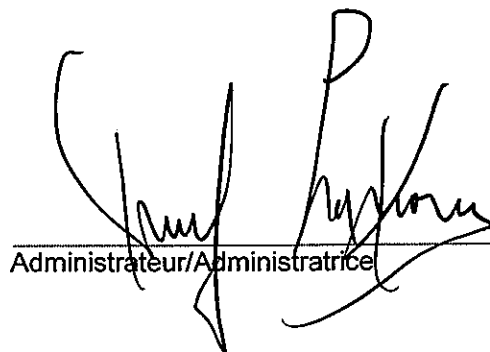
	2015		2014	
Actif				
À court terme				
Encaisse	909 066	\$	827 831	\$
Débiteurs (note 6)	54 604		67 068	
Frais reportés au prochain exercice	6 840		7 678	
	<u>970 510</u>		<u>902 577</u>	
Immobilisations (note 7)	18 372		17 990	
	<u>988 882</u>	\$	<u>920 567</u>	\$
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 8)	233 665	\$	263 399	\$
Produits reportés	7 417		7 417	
	<u>241 082</u>		<u>270 816</u>	
Actif nets				
Fonds des immobilisations	18 372		17 989	
Fonds de fiducie	56 672		60 504	
Fonds d'administration générale - non affectés	672 756		571 258	
	<u>747 800</u>		<u>649 751</u>	
	<u>988 882</u>	\$	<u>920 567</u>	\$

Éventualité et engagements (notes 9 et 10)

Au nom du conseil d'administration



Administrateur/Administratrice



Administrateur/Administratrice

Voir les notes complémentaires

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars

				2015	2014
	Fonds d'administration générale	Fonds des immobilisations	Fonds de fiducie	Total	Total
Solde au début de l'exercice	571 258	\$ 17 989	\$ 60 504	\$ 649 751	\$ 255 538
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	104 682	(6 633)	-	98 049	394 213
Investissement en immobilisations	(7 016)	7 016	-	-	-
Affectation interne (note 5)	3 832	-	(3 832)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	672 756	\$ 18 372	\$ 56 672	\$ 747 800	\$ 649 751

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des revenus et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	Budget approuvé (non audité)	2015	2014
Revenus (annexe A)	697 480	\$ 699 964	\$ 748 429
Dépenses			
Administration générale (annexe B)	357 855	292 889	308 152
Part conseils étudiants	87 500	85 121	90 728
Emplois d'été	35 123	33 465	17 093
Activités sociales	21 000	30 024	54 315
Communications (annexe C)	31 300	28 318	14 144
Dépenses agenda	23 000	21 973	22 672
Fonds d'opérations - Osmose	15 750	19 350	21 250
Dons et fonds d'innovation	12 000	12 564	14 419
Fournitures de photocopies	12 000	11 806	12 852
Fonds d'infrastructure - MAUI	10 500	11 401	11 200
Fonds d'infrastructure - Osmose	10 500	10 410	11 250
Conférences, congrès et déplacements	15 000	8 637	16 871
Amortissement - autre	-	6 633	5 741
Fonds des Alumni	8 000	6 400	5 000
Association - étudiants internationaux	6 300	6 302	6 825
Frais divers	14 270	5 377	5 778
Assurances - conseils étudiants	7 150	4 500	5 693
Alliance canadienne des associations étudiantes	11 095	3 844	12 414
Gala para académique	2 500	2 579	5 311
Élections	500	322	327
Équipement technique - Nouveau bar et Le Coude	-	-	58 853
	681 343	601 915	700 888
Excédent des revenus sur les dépenses avant autre revenu	16 137	98 049	47 541
Autre revenu			
Phase II Centre étudiant	-	-	346 672
Excédent des revenus sur les dépenses	16 137	\$ 98 049	\$ 394 213

Voir les notes complémentaires

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2015		2014	
Activités d'exploitation				
Excédent des revenus sur les dépenses avant autre revenu	98 049	\$	47 541	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement - autre	6 633		5 741	
Phase II Centre étudiant	-		346 672	
	104 682		399 954	
Variation nette des éléments hors caisse de fonds de roulement				
Débiteurs	12 465		78 007	
Créditeurs	(29 734)		(340 498)	
Autres éléments	838		6 777	
	88 251		144 240	
Activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(7 016)		(12 998)	
Augmentation de l'encaisse	81 235		131 242	
Encaisse au début de l'exercice	827 831		696 589	
Encaisse à la fin de l'exercice	909 066	\$	827 831	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

1. STATUTS CONTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M), ci-dessous appelée « la Fédération », constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick, est un organisme sans but lucratif et est conséquemment exemptée des impôts sur le revenu. Son objectif est de revendiquer les droits et intérêts des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et s'appuient sur les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les montants pour les apports reçus sous forme de biens ou services ne sont pas reflétés dans les états financiers.

Les autres revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les revenus sont constatés quand un bien est transféré ou un service rendu.

Comptabilité par fonds

Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Le fonds de fiducie sert à l'enregistrement des transactions relatives à des projets spéciaux approuvés par le conseil d'administration.

Le fonds d'administration générale sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Juste valeur

La fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses autres instruments financiers au coût après amortissement et font également l'objet d'un test annuel d'évaluation. Les coûts de transactions lors d'acquisitions ou de ventes sont comptabilisés dans les résultats de l'année en cours.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Mobilier de bureau	20 %
Équipements informatiques	30 %

3. LES MÉDIAS ACADIENS UNIVERSITAIRES INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Les Médias acadiens universitaires inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait que trois sur dix des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Les Médias acadiens universitaires inc.

Les Médias acadiens universitaires inc. a comme objectif principal d'administrer les médias étudiants de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

4. GESTION OSMOSE INC.

La Fédération exerce une influence notable sur Gestion Osmose inc., un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu, du fait qu'elle est responsable de tout profit ou déficit de cet organisme à part égale avec l'Université de Moncton. Deux sur cinq des membres votants du conseil de gestion de cet organisme sont des membres du conseil d'administration de la Fédération. Le directeur général de la Fédération est également un membre non-votant du conseil de gestion de Gestion Osmose inc.

Gestion Osmose inc. a comme objectif principal d'administrer le café étudiant de l'Université de Moncton, Campus de Moncton.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

5. FONDS DE FIDUCIE

Au 31 mars 2015, le fonds de fiducie comprend un montant de 20 132 \$ (2014 – 23 964 \$) pour stabiliser les augmentations futures prévues des assurances groupe (santé et dentaire), ainsi qu'un surplus de 36 540 \$ (2014 - surplus de 36 540 \$) pour des projets spéciaux concernant les installations. L'affectation interne du fonds d'administration générale au fonds de fiducie pour l'exercice est composée de l'excédent des dépenses sur les revenus de 3 832 \$ de l'exercice provenant de l'assurance groupe.

6. DÉBITEURS

	2015	2014
Comptes clients	53 136 \$	66 017 \$
Taxe de vente à recevoir	550	1 051
Les Médias acadiens universitaires inc.	918	-
	54 604 \$	67 068 \$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2015 Valeur nette	2014 Valeur nette
Mobilier de bureau	36 707 \$	18 817 \$	17 890 \$	17 700 \$
Équipements informatiques	6 410	5 928	482	290
	43 117 \$	24 745 \$	18 372 \$	17 990 \$

8. CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	185 367 \$	228 675 \$
Salaires à payer, retenues à la source, taxes et contributions	3 566	2 704
Gestion Osrose Inc.	44 732	27 064
Les Médias acadiens universitaires inc.	-	4 956
	233 665 \$	263 399 \$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

9. ÉVENTUALITÉ

Garantie consentie

La Fédération a garanti à part égale avec l'Université de Moncton la marge de crédit de Gestion Osmose inc. Le risque maximal pour la Fédération en vertu de cette caution est de 25 000 \$. Tout déboursé éventuel pour la Fédération, s'il y a lieu, sera comptabilisé à titre de dépense de l'exercice en cours. Cette marge de crédit était utilisée à son maximum en date du 31 mars 2015.

10. ENGAGEMENTS

La Fédération s'est engagée par contrats de location pour des photocopieurs jusqu'en janvier 2017. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 5 328 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2016 - 3 045 \$

2017 - 2 283 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Fédération a versé 67 542 \$ (2014 – 71 790 \$) de cotisations aux conseils étudiants des facultés et écoles du Centre universitaire de Moncton. La Fédération leur a aussi versé une subvention directe de 17 579 \$ (2014 – 18 938 \$) basée sur le nombre d'étudiants comme contribution envers la moitié de leurs assurances responsabilité et autres dépenses. La Fédération leur a aussi versé 4 500 \$ (2014 – 5 693 \$) pour couvrir l'autre moitié de leurs assurances responsabilité. Ces conseils sont représentés au conseil d'administration de la Fédération.

De plus, la Fédération a versé un total de 12 917 \$ (2014 – 12 816 \$) de bourses au cours de l'exercice aux membres de l'exécutif de son conseil d'administration. La Fédération leur a aussi versé 33 465 \$ (2014 – 17 093 \$) en salaires pour des emplois d'été. La Fédération est aussi apparentée à Gestion Osmose inc. car elle nomme, avec l'Université de Moncton, les membres du conseil d'administration. En fonction d'un accord de partenariat, la Fédération fournit des équipements à titre gratuit et est responsable des coûts d'entretien et de remplacement de ces équipements, incluant le coût des pièces et de réparation. La Fédération fait également une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Gestion Osmose inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 410 \$ (2014 – 11 250 \$).

En fonction de l'accord de partenariat, l'Université de Moncton et la FÉÉCUM se partagent les profits de Gestion Osmose inc. et sont conjointement responsables d'absorber les pertes encourues par celle-ci. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'opérations de Gestion Osmose inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants pour absorber 50 % du déficit accumulé et futur de Gestion Osmose inc. La contribution de l'exercice était de 19 000 \$ (2014 – 21 250 \$).

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Notes complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

La Fédération est aussi apparentée à Les Médias acadiens universitaires inc. car elle a une influence notable sur le conseil d'administration. La Fédération fait une contribution annuelle au fonds d'infrastructure de Les Médias acadiens universitaires inc. à un taux basé sur le nombre d'étudiants. La contribution de l'exercice était de 10 407 \$ (2014 – 11 200 \$).

Ces opérations sont effectuées dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit survient lorsque les débiteurs ne rencontrent pas leurs obligations financières. Dans le cours normal de ses activités, la Fédération effectue l'évaluation de la condition financière de ses débiteurs sur une base continue et examine l'historique de crédit pour tous nouveaux débiteurs. Une provision pour créances douteuses est préparée basé sur le risque de non collection. La Fédération ne court aucun risque important à l'égard d'un débiteur unique.

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes A et B – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

A - Revenus	Budget approuvé (non audité)		2015		2014	
Cotisations des étudiants et étudiantes	616 000	\$	610 389	\$	650 759	\$
Revenus d'agenda et bottin	25 000		22 166		26 756	
Don - Caisses Populaires Acadiennes	20 000		18 441		7 583	
Revenus activités sociales	6 000		14 470		25 329	
Revenus divers	2 200		12 466		23 837	
Location	7 800		7 800		7 800	
Partenaire - Alumni	8 000		8 000		-	
Emplois d'été	6 980		4 204		7 956	
Partenaire - Meloche Monnex	4 000		4 000		-	
Photocopies	1 500		1 860		1 471	
Assurance groupe (annexe D)	-		(3 832)		(3 062)	
	697 480	\$	699 964	\$	748 429	\$

B - Dépenses - Administration générale	Budget approuvé (non audité)		2015		2014	
Salaires et avantages sociaux	282 981	\$	236 223	\$	244 420	\$
Bourses	15 874		15 361		16 291	
Frais professionnels	27 000		14 929		15 244	
Frais de vérification	6 500		6 435		6 209	
Télécommunications	4 500		5 983		6 012	
Assurances	4 500		4 875		4 200	
Fournitures de bureau	8 000		4 824		6 123	
Dépenses du conseil d'administration	6 000		2 960		2 154	
Impression et poste	1 000		740		634	
Créances douteuses	-		370		5 119	
Frais bancaires	-		189		246	
Comptable étudiant	1 500		-		1 500	
	357 855	\$	292 889	\$	308 152	\$

**LA FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES
DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON INCORPORÉE (F.É.É.C.U.M.)**

Annexes C et D – Autres renseignements

Pour l'exercice terminé le 31 mars

C - Communications

	Budget approuvé (non audité)	2015	2014
Conférencier	10 000	\$ 19 528	\$ -
Recherche et campagne	7 800	5 826	3 975
Publicité et promotion	10 000	2 123	9 798
Matériel promotionnel	3 500	841	371
	31 300	\$ 28 318	\$ 14 144

D - Assurance groupe

	2015	2014
Revenus	361 926	\$ 426 022
Coût d'assurance	352 882	414 521
Bénéfice brut	9 044	11 501
Dépenses		
Frais de gestion	12 876	14 563
Excédent des dépenses sur les revenus	(3 832)	\$ (3 062)